



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Transports en Île-de-France

Question orale n° 512

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la situation catastrophique des transports en commun en Île-de-France. Depuis que Valérie Pécresse a enclenché, avec le soutien appuyé du Gouvernement, la privatisation des transports, la situation est chaotique pour des millions d'usagers. Puisque Sevrans, Tremblay et Villepinte ont l'immense privilège de jouer les cobayes de cette politique depuis plusieurs mois déjà, Mme la députée tient à lui en dire quelques mots. Transports surchargés, retards récurrents, quand ce ne sont pas les arrêts ou même les lignes qui sont carrément supprimés, le réseau Transdev est devenu un véritable calvaire. Et pour les naufragés de cette grande faillite, les conséquences sont cruelles. Licenciements, examens manqués, temps de transport considérablement allongés, conditions de voyage indignes : voilà le lot des habitants de la circonscription de Mme la députée qui, sans jamais avoir été concertés, sont devenus les dommages collatéraux de la casse du service public. À l'autre bout de la chaîne, ce sont les conducteurs de bus qui sont percutés de plein fouet par l'injonction à faire toujours plus avec toujours moins, avec les conséquences que l'on connaît. Élus, habitants et usagers se battent depuis des mois contre la suppression des lignes 605, 617, 618, 43 dans ces villes. Ils combattent depuis des années le projet injuste du CDG Express qui va aggraver l'état d'un RER B vétuste, désinvesti et surchargé. Ils voient se dégrader jour après jour un réseau de transport qui est une des meilleures armes contre les crises sociale et écologique. Quand on songe aux prochaines échéances, que ce soient les jeux Olympiques ou la généralisation de la zone à faible émission (ZFE), l'augmentation indigne du passe Navigo, on peine à voir la lumière au bout du tunnel. Les politiques du Gouvernement, M. le ministre, ne cessent de noircir un tableau de soulages. En 2017, M. Macron s'était fait élire en déclarant « Mon ennemi, c'est l'assignation à résidence ». Il est impressionnant de voir comment cet « ennemi » se confond aujourd'hui avec son projet politique, comme la finance pour son prédécesseur. Rupture d'égalité entre les habitants et les territoires, attaque contre le droit à la mobilité, ces politiques ne font qu'assigner à résidence les habitants des villes populaires, qui deviennent les laboratoires de la casse des services publics. Elle lui demande quand il va cesser de défaire les liens qui unissent les Français.

Texte de la réponse

TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain, pour exposer sa question, n° 512, relative aux transports en Île-de-France.

Mme Clémentine Autain. Madame la ministre, ma question porte sur la situation catastrophique des transports en commun en Île-de-France. Depuis que Valérie Pécresse a enclenché, avec le soutien appuyé du Gouvernement, la privatisation des transports, la situation est pour le moins chaotique pour des millions d'usagers.

À Sevrans, à Tremblay-en-France et à Villepinte, nous avons l'immense privilège de jouer les cobayes de cette

politique, depuis déjà plusieurs mois : transports surchargés, retards récurrents, arrêts – et même lignes – carrément supprimés. Le réseau Transdev est devenu un calvaire. Pour les naufragés de cette grande faillite, les conséquences sont cruelles : licenciements, examens manqués, temps de transport considérablement allongés, conditions de voyage indignes – tel est le lot des habitants de ma circonscription. Sans jamais avoir été consultés, ils sont devenus les victimes collatérales de la casse du service public.

À l'autre bout de la chaîne, les conducteurs et conductrices de bus doivent faire toujours plus avec toujours moins, avec les conséquences que l'on sait.

Que nous soyons élus, habitants ou usagers, nous nous battons depuis des mois contre la suppression des lignes de bus 605, 617, 618 et 43 qui traversent nos villes, ainsi que contre les retards et les arrêts non desservis ou modifiés. Nous combattons également depuis des années le projet injuste que constitue le Charles-de-Gaulle Express (CDG Express) – le fameux train des riches –, qui aggravera encore l'état d'un RER B déjà vétuste, souffrant de désinvestissement et surchargé.

Jour après jour, nous voyons se dégrader un réseau de transport qui est pourtant l'une de nos meilleures armes contre les crises sociales et écologiques. Quand on songe aux prochaines échéances, qu'il s'agisse des Jeux olympiques, de la généralisation des zones à faibles émissions (ZFE), ou de l'augmentation indigne du montant du passe Navigo, on peine à voir la lumière au bout du tunnel. Vos politiques ne cessent en effet de noircir le tableau.

En 2017, M. Macron s'est fait élire en déclarant : « Mon ennemi, c'est l'assignation à résidence. » Il est impressionnant de voir combien cet ennemi se confond désormais avec son projet politique, comme ce fut le cas de la finance pour son prédécesseur. Rupture d'égalité entre les habitants et les territoires, attaque contre le droit à la mobilité : vos politiques ne font qu'assigner à résidence les habitants des villes populaires, qui deviennent des laboratoires de votre casse des services publics. Quand cesserez-vous de défaire les liens qui nous unissent ? Quand améliorerez-vous enfin nos transports du quotidien ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement.

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée chargée du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement.* Le ministre chargé des transports étant retenu ce matin, je vous réponds en son nom. Je vous le confirme, la lutte contre l'assignation à résidence est une priorité du Gouvernement et je me réjouis que vous la partagiez, même si nous divergeons sur les modalités pour la mener à bien.

Je suis certaine que vous soutenez également l'engagement des différents gouvernements depuis 2017, lesquels se sont mobilisés aux côtés des collectivités territoriales pour développer la mobilité pour tous, dans tous les territoires. Je dis bien que nous nous trouvons « aux côtés » des collectivités car, comme vous le savez, ces dernières sont compétentes dans le domaine des transports.

En Île-de-France, le fonctionnement des transports publics relève ainsi de l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités (IDFM), à qui il appartient de définir le niveau d'offre de transports publics dans les communes franciliennes, d'organiser le service et d'en garantir la qualité. L'État n'a pas vocation à se substituer aux collectivités. Comme vous, j'ai noté que la présidente d'IDFM a récemment déploré les difficultés liées à la transition entre opérateurs et rappelé leurs responsabilités aux exploitants. C'est son rôle et je ne puis que la soutenir.

Madame Autain, vous fustigez l'ouverture à la concurrence pour assurer le service public.

Mme Clémentine Autain. Oui, parce que ça ne fonctionne pas !

Mme Prisca Thevenot, *ministre déléguée.* À celles et ceux qui nous lisent, je rappellerai simplement qu'en

l'espèce, c'est une autorité organisatrice publique – IDFM – qui délègue un service public – les transports –, à Transdev, une entreprise majoritairement détenue par un établissement lui aussi public – la Caisse des dépôts. Ainsi, nul besoin de brandir le spectre de la privatisation. (*Mme Clémentine Autain s'exclame.*)

Il est également bon de rappeler que grâce au projet du Charles-de-Gaulle Express, que vous avez évoqué, plus de 500 millions d'euros sont investis pour la rénovation des voies ferrées existantes, une somme dont les usagers quotidiens des transports publics, en particulier ceux du RER B, bénéficieront directement.

Les transports du quotidien de nos millions de concitoyens méritent des solutions concrètes, comme celles que l'État s'emploie à trouver avec les régions, notamment dans le cadre de la négociation des contrats de plan État-région (CPER).

Cet enjeu requiert davantage de solutions pratiques et moins de postures. Vous avez beau fustiger en permanence la démarche du Gouvernement et du Président de la République, il vous faut reconnaître que les politiques publiques que vous appelez de vos vœux, notamment dans le 93 que je ne connais que trop bien, nécessitent des budgets. Or, chaque année, nous devons batailler contre vous pour les faire adopter ici. Je le répète : sans budget, aucune politique publique concrète visant à servir nos services publics ne peut être efficace. Il faudrait que vous gagniez en cohérence sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 512

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 janvier 2024](#)

Réponse publiée le : 31 janvier 2024, page 560

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 janvier 2024](#)